



## Frais de recherche, mécénat, crédit d'impôt recherche

Par **Scebastien\_old**, le **23/11/2007** à **18:52**

Bonjour,

travaillant dans une entreprise, je souhaiterais financer une étudiante qui prépare une thèse.

ce financement peut il passer en charges dans ma comptabilité en frais de recherche ou mécénat ?

ou sinon puis-je bénéficier du crédit d'impôt recherche ?

vous remerciant par avance pour votre réponse